



2^{ndes} 1^{ères} et Terminales du LGTP

Bourse aux livres & Fournitures scolaires

Lundi 2 juillet 2018 de 18h30 à 20h dans les salles du rez-de-chaussée 001,003 et 005 : vente et achat de livres d'occasion entre familles. La liste de livres scolaires sera disponible fin juin sur notre site internet, www.clotilde.org.

Il est à noter qu'aucune liste de fournitures scolaires ne sera transmise avant septembre : les professeurs communiqueront les informations nécessaires aux élèves à la rentrée.

Bourse nationale des lycées (2^{nde} à terminale)

Pour les élèves de 3^{ème} scolarisés en collège public et pour les lycéens non boursiers scolarisés en lycée public
La demande de bourse de lycée en ligne est généralisée à tous les établissements publics de toutes les académies. Les parents doivent se connecter au portail Scolarité-Services du 3 avril au 20 juin 2018.
Explications sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html>

Pour les élèves non boursiers scolarisés dans un établissement privé (collège ou lycée)
Récupérer un formulaire de bourse auprès du secrétariat de l'établissement actuel.

Votre enfant est lycéen, il est déjà boursier en 2017-2018.

Le transfert de la bourse se fera automatiquement. Une vérification de ressources sera éventuellement demandée à la rentrée de septembre.

Fonds social

Les documents seront à récupérer à l'accueil après la rentrée. A rendre impérativement avant la date indiquée.

Changement de régime

Le choix du régime (externe / demi-pensionnaire) engage l'élève pour l'année scolaire. Un formulaire sera transmis aux élèves via le professeur principal à la rentrée, la famille indiquera le choix des jours de demi-pension ou le changement de régime. Cette modification pourra se faire gratuitement **jusqu'au 17 septembre 2018**.

Certificats scolaires 2018-2019

3 certificats seront remis aux élèves du lycée via le professeur principal à partir de mi-septembre.

Aucun certificat ne sera délivré avant septembre ; aucun duplicata ne sera fait après. Il est donc recommandé de conserver au moins une version du document, soit en format papier, soit en format numérique.

PRONOTE

Les codes de connexion seront transmis aux parents ainsi qu'aux élèves après la rentrée.

Subventions transports scolaires 2018/2019

Ceci concerne uniquement les élèves résidant HORS EUROMETROPOLE !

Pour un abonnement combiné train + bus/tram

- Le formulaire est disponible au secrétariat élèves - bureau 102bis.

Date limite du dépôt du formulaire au secrétariat (avec photos et signature) **vendredi 29 juin 2018**.

Pour un abonnement bus interurbain + bus/tram :

- La demande en ligne est ouverte depuis le 15 mai sur le site www.vialsace.eu/67

Vous souhaitez plus d'informations ?

**Vous pouvez adresser un mail au secrétariat des élèves, à l'adresse info@clotilde.org,
ou consulter notre site internet www.clotilde.org.**

Organisation de la rentrée 2018

LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018 : Rentrée du Lycée Général et Technologique		
	Matin	Après-midi
Classes de 2 ^{nde} GT	Rentrée des élèves à 8h30	<i>Libre</i>
1 ^{ère} S - 1 ^{ère} ES - 1 ^{ère} STMG - 1 ^{ère} ST2S	Rentrée des élèves à 9h30	<i>Libre</i>
TS - TES - TSTMG - TST2S	<i>Libre</i>	Rentrée des élèves à 14h00

L'accueil initial se fera en salle des fêtes. Dans toutes les classes, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal pour une durée de 2h à 2h30.
Les 2ndes, 1ères et Terminales commenceront les cours selon l'emploi du temps le **MARDI 4 SEPTEMBRE**.

MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 : Rentrée du Lycée Professionnel		
	Matin	Après-midi
2 ^{nde} Pro Com - 2 ^{nde} Pro GA - 2 ^{nde} Pro ASSP -1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année CAP ATMFC	Rentrée des élèves à 8h30	<i>Libre</i>
1 ^{ère} Pro Com - 1 ^{ère} Pro GA - 1 ^{ère} Pro ASSP	Rentrée des élèves à 9h15	<i>Libre</i>
T ^{ale} Pro Com - T ^{ale} Pro GA - T ^{ale} Pro ASSP	Rentrée des élèves à 10h00	<i>Libre</i>

L'accueil initial se fera en salle des fêtes. Dans toutes les classes, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal pour une durée de 2h à 2h30.
Les élèves du Lycée Professionnel commenceront les cours selon l'emploi du temps le **MERCREDI 5 SEPTEMBRE**.

L'ACCUEIL DES ELEVES SE FERA EN SALLE DES FETES (1^{er} étage)

INTERNAT : la rentrée à l'internat se fera

- Dimanche 2 septembre de 17h à 19h pour les élèves du Lycée Général et Technologique
- Lundi 3 septembre de 17h à 19h pour les élèves du Lycée Professionnel

Une circulaire spécifique sera envoyée ultérieurement

**Le Chef d'Etablissement
Eric Hans**